

I. DÉCLARATION DE PROTECTION DES DONNÉES POUR LE MANDAT

1 Nous traitons les données personnelles (c.-à-d. les données qui permettent d'identifier
directement ou indirectement des personnes physiques) que vous ou des tiers nous
fournissez en raison du mandat qui nous lie. Il en va de même pour les données que
nous collectons nous-mêmes. Me Gilbert DESCHAMPS, avocat au barreau de Genève,
promenade du Décanat 11, 1233 Bernex, est responsable du traitement des données
2 personnelles selon la présente déclaration. Certaines données personnelles nous sont
donc fournies par vous-même (ou d'autres personnes concernées) lorsque vous (ou
ces dernières) nous contactez par courrier électronique ou téléphone pour faire appel
à nos services. Il peut s'agir du nom, des coordonnées ou d'informations sur le rôle de
la personne concernée au sein de l'entreprise, de l'organisation pour laquelle vous (ou
les personnes de contact respectives) travaillez, ou encore au nom de laquelle vous
(ou elles) nous contactez. Lors de l'exécution du mandat, nous traitons en outre les
données personnelles que nous collectons à partir de notre correspondance avec les
clients ou des tiers (notamment les parties adverses, les autorités, les tribunaux, leurs
collaborateurs respectifs ou encore d'autres personnes de contact). Il peut s'agir de
noms, de données de contact, de dates de naissance, d'informations sur les relations de
travail, le revenu, la situation familiale ou l'état de santé. Par ailleurs, nous collectons
3 nous-mêmes certaines données personnelles, p. ex. à partir de registres publics ou de
sites web.

S'agissant de la finalité du traitement des données personnelles, celles-ci nous per-
mettent en premier lieu de fournir nos prestations juridiques, de les documenter et de
4 les facturer.

Pour atteindre ces objectifs, il peut être nécessaire que nous transmettions les données
personnelles aux catégories de destinataires suivants : prestataires de services ex-
ternes, clients, parties adverses et leurs représentants juridiques, partenaires commer-
ciaux avec qui nous pouvons être amenés à coordonner des services juridiques, ainsi
5 que les autorités et les tribunaux.

Nous conservons les données personnelles pour la période nécessaire à l'accomplisse-
ment du mandat, mais dans tous les cas durant le délai légal de conservation ou de do-
cumentation, ou tant qu'il existe un intérêt privé ou public prépondérant. Nous prenons
des mesures adaptées et proportionnées pour protéger les données personnelles
contre la perte, la modification non autorisée ou l'accès illicite de tiers. Si vous nous
fournissez des données personnelles par l'intermédiaire d'un tiers (p. ex. vos collabora-
teurs ou d'autres personnes de contact), il vous appartient de les informer de manière
exhaustive du traitement des données effectué par notre étude d'avocats et d'autres
prestataires de services juridiques ou externes (p. ex. dans une déclaration de protec-
6 tion des données destinée à vos collaborateurs).

Nous attirons votre attention sur le fait que, pour exécuter le mandat, nous faisons ap-
pel à des prestataires de services informatiques externes ayant leurs serveurs en
Suisse. Nous utilisons alors certains services informatiques ou des moyens de commu-
nication qui peuvent être liés à des risques pour la sécurité des données (p. ex. le cour-

rier électronique et les visioconférences). Si vous souhaitez que nous prenions des mesures de sécurité particulières, nous vous prions de nous en informer.

- 7 Les objectifs susmentionnés reposent sur un intérêt légitime au traitement des données personnelles. Certains traitements sont en outre nécessaires pour que nous puissions remplir nos obligations contractuelles à votre égard. Il en va de même pour les obligations légales auxquelles nous sommes soumis, p. ex. notre obligation de conserver les pièces.
- 8 Les personnes concernées ont notamment le droit d'obtenir des informations sur les données personnelles enregistrées à leur sujet, de connaître leur finalité, de les rectifier, de les supprimer, de limiter leur traitement, de s'opposer à celui-ci et de saisir une autorité de surveillance. Ces mêmes personnes disposent également d'un droit à la transmission ou la portabilité des données. Veuillez toutefois noter que ces droits sont soumis à des conditions et des exceptions. Dans la mesure où la loi l'autorise ou l'exige, certaines demandes pourront être frappées d'une fin de non-recevoir. Ainsi, nous pouvons ou devons éventuellement conserver des données personnelles ou continuer à les traiter d'une autre manière pour des questions juridiques, en dépit d'une demande de suppression ou de limitation du traitement des données.
- 9 Pour la présente déclaration, aucun consentement formel n'est requis du client, de ses collaborateurs ou d'autres personnes de contact. Cette déclaration ne constitue qu'une information sur la nature, l'étendue et la finalité des données traitées par Me Gilbert DESCHAMPS, avocat au barreau de Genève, promenade du Décanat 11, 1233 Bernex. Me Gilbert DESCHAMPS se réserve le droit de modifier unilatéralement, en tout temps et sans préavis, le contenu de cette déclaration.
- 10 Si vous, vos collaborateurs ou d'autres personnes de contact avez des questions ou souhaitez faire valoir vos ou les droits des personnes concernées par la protection des données, veuillez nous contacter à deschamps@gd-avocat.ch ou écrire à Me Gilbert DESCHAMPS, avocat au barreau de Genève, promenade du Décanat 11, 1233 Bernex.